

LE CENTRE MICHEL SERRES

Misant sur l'interdisciplinarité et les relations écoles-entreprises, le Centre Michel Serres (créé dans le cadre de l'Initiative d'Excellence « Paris Nouveaux Mondes » du PRES heSam) met en place une pédagogie fondée sur la conduite de projets d'innovation en partenariat avec le monde professionnel.

Objectif : proposer aux étudiants un apprentissage « sur le terrain », et une meilleure connaissance du monde des entreprises, mais aussi des organisations publiques non académiques.

Sa destination première : être un **espace de conception, de fabrication, d'expérimentation de nouveaux concepts**, et pour cela un lieu de « conversations » transdisciplinaires. « **Do tank** », le Centre Michel Serres prendra la forme d'un « **laboratoire d'idées** » en vue de la création d'objets nouveaux (systèmes, produits, services).

Ces **projets d'innovation** ont ainsi pour vocation d'apporter des réponses concrètes à des défis contemporains, sociaux, environnementaux, culturels, sociétaux, économiques. Ils sont le plus souvent **commandités par des institutions publiques, des collectivités territoriales ou des entreprises**.

A propos des « semestres Michel Serres »

Ces projets d'innovation sont **menés par les étudiants**, encadrés par une équipe pédagogique, durant un **semestre universitaire nommé « semestre Michel Serres »**.

Ce dernier comprend deux éléments pédagogiques principaux :

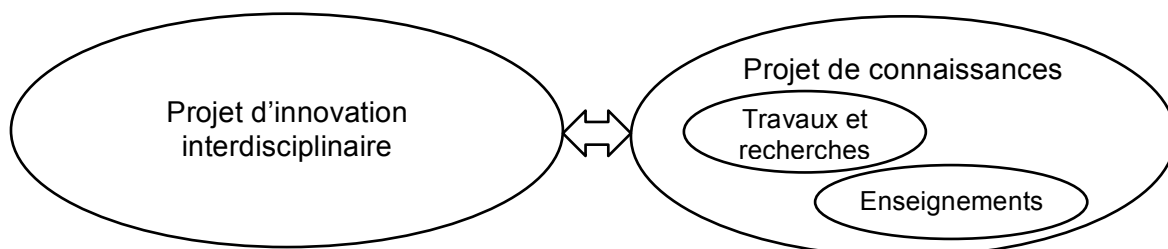
- le projet d'innovation interdisciplinaire,
- le projet de connaissances, lui-même décomposé en enseignements, travaux et recherches individuels.

Le public visé : les étudiants (de niveaux M1 et/ou M2) des établissements du PRES heSam

La durée : un semestre universitaire

Statut des étudiants : stagiaires

Validation du semestre : par l'attribution de 30 crédits ECTS



Éléments constitutifs du « semestre Michel Serres »